

AVIS DE CLASSEMENT ET SELECTION DES PROJETS

ARS/DAOSS/SAE/971-2022-10-27-00001

Appel à projets ARS/DAOSS/ N°971-2022- 02-07-00008

Avis modificatif ARS/DAOSS/ N°971-2022-03-29-00005

**Portant création d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
pour l'accueil d'adultes en situation de handicap sur le territoire
des îles du Nord de la Guadeloupe**

L'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy a lancé un appel à projet le 7 février 2022 en vue de la création d'Une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) sur le territoire des îles du Nord de la Guadeloupe. La fenêtre de dépôt des candidatures a été ouverte jusqu'au 30 avril 2022.

Trois projets ont été réceptionnés par les services de l'Agence de Santé, dans les délais fixés, tous ont été déclarés éligibles.

Faisant suite à la convocation des candidats porteurs de projets et des membres de la commission d'information et sélection des appels à projets (CISAAP), les rapports d'instruction, présentant une analyse synthétique des projets ont été adressés par mail aux membres de la commission le 12 août 2022.

La commission d'information et sélection des appels à projets s'est réunie le 20 septembre 2022 aux fins d'auditionner les porteurs de projets et proposer au Directeur Général de l'Agence de Santé un classement des projets.

Le classement des projets est arrêté par le Directeur Général de l'Agence de Santé comme suit :

Position n°	Organisme Gestionnaire Porteur du projet
1	OVE CARAÏBES
2	Groupe SOS SOLIDARITE
3	APF France Handicap

Le présent avis de classement et sélection des projets fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture Guadeloupe ainsi que sur le site internet de l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy (www.guadeloupe.ars.sante.fr).

Gourbeyre, le 18 OCT. 2022

Directeur Général de l'Agence de Santé
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy


Laurent LEGENDRE

